

UZERCHE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 NOVEMBRE 2009 5^{ème} séance

Ouverture de la séance à 19 h 00

Appel nominal :

<u>Ont donné procuration :</u> Jean-Paul GRADOR à Marie-Françoise FLAGEOLET Francis BESSE à Frédérique REAL François BORDILLON à Catherine CHAMBRAS Catherine DAVID à Jean-Pierre LAVAUD Nathalie RAUFLET à Marie-Paule PENYS	<u>Absents :</u>
---	-------------------------

- Approbation du compte-rendu de la dernière séance (13 octobre 2009)

Diverses remarques sont apportées par Frédérique REAL et par Marie-Françoise FLAGEOLET. Le rapporteur propose qu'un nouveau compte rendu soit adressé pour approbation au prochain conseil.

INFORMATIONS AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

DECISIONS :

- aucune décision depuis le précédent conseil.

I - DELIBERATIONS

PROJET PAPETERIE : -NAISSANCE D'UN NOUVEAU QUARTIER

Mme le Maire présente à l'assemblée les informations transmises par le cabinet Wilmotte au travers de l'Avant Projet Sommaire. Sophie DESSUS propose d'identifier les différentes phases de l'opération et sur cette base, de solliciter tous les partenaires.

Mme le Maire indique que ce projet comporte plusieurs intérêts.

Economique d'abord, car l'investissement public doit être générateur d'un investissement privé tout aussi important, au travers tant de l'hébergement touristique, de commerces dédiés sur place, et de l'exploitation d'espaces commerciaux ;

Urbanistique et environnemental, car ce quartier réalisé sur la thématique paysagère doit être à l'image des quartiers urbains de demain, en mettant en valeur l'utilisation de ressources renouvelables à partir de la Vézère notamment ;

Culturel, car la salle de spectacle sera le lieu dédié aux manifestations d'ampleur régionale, tout en répondant aux besoins locaux, et l'espace muséal présentera des collections permanentes (Cueco et Monuments Français) ou temporaires.

Ce projet créateur d'emplois, serait complémentaire à la ville ancienne et aux commerces déjà existant. A ce titre, il n'est pas prévu de restaurant afin que ceux existant déjà puissent renforcer leur attractivité.

Afin de mener à bien ce projet, dont les retombées iront bien au delà d'Uzerche, il est proposé de solliciter les acteurs publics (Europe, Etat, Région, Département) au travers des aides habituelles, mais aussi par le dépôt de dossiers spécifiques, comme le Pôle d'Excellence Rurale. De même, des partenariats seront sollicités avec des entreprises nationales ou internationales. Enfin, plusieurs fondations privées seront contactées.

Il est également rappelé que l'objectif du conseil municipal est double:

- d'une part, il consiste à pouvoir porter la naissance de ce nouveau quartier sans pour autant retarder les autres projets utiles à Uzerche,
- et d'autre part, la volonté de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour financer ce projet, reste un principe, comme il le fut dans le passé.

En effet, Mme le Maire rappelle que les taux communaux n'ont pas été modifiés depuis 2001 bien que de nombreux projets aient été réalisés à Uzerche, à titre d'exemples :

- * le premier pôle intermodal de la Corrèze a été engagé à Uzerche, son coût global de 2.300.000 €euros aura été réparti sur plusieurs exercices comptables
- * l'aménagement des places en ville ancienne aura été de 1.378.500 €
- * la réalisation de divers parking (Lion d'Or, Vignes, Combet, Buges) pour 1.336.000 €
- * le groupe scolaire des Buges : 850.000 euros ces 5 dernières années
- * sans omettre les nombreux travaux de voirie, d'assainissement, d'eau potable,...

**Après débat, les élus ont décidé à l'unanimité
d'AUTORISER Mme le Maire et la Semabl à déposer tous les dossiers de subventions
afférents au projet « Papeterie, naissance d'un quartier »**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Guy LONGEQUEUE

Sophie DESSUS